

**Objet : Marché 2019-CAA-003 Mission de maîtrise d'œuvre sur des travaux de réhabilitation d'une gendarmerie située à Grésy sur Isère.**

**Le Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère,**

Vu les articles L. 5211-1, L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 8 du Conseil d'Agglomération en date du 5 janvier 2017 donnant délégation au Président, ou à défaut à son représentant, concernant la préparation, la passation, l'exécution, le règlement des marchés et accords-cadres de fournitures, services et travaux d'un montant inférieur ou égal à 209 000 € HT et toute décision concernant les avenants – sauf ceux portant sur des augmentations supérieures à 5 % du montant initial des marchés d'un montant supérieur ou égal à 209 000 € HT – lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu l'arrêté 2017-230 donnant délégation à François CANTAMESSA pour les affaires traitant du suivi technique du patrimoine immobilier de la Communauté d'Agglomération,

Vu la consultation engagée pour cette affaire et les offres présentées par les candidats,

### **Décide**

**Article 1 :** Le marché «2019-CAA-003 Mission de maîtrise d'œuvre sur des travaux de réhabilitation d'une gendarmerie située à Grésy sur Isère» est confié à :

- CABINET ROBERT THEVENET – SARL - 69520 Grigny pour un montant de 18 900.00 € HT.

**Article 2 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, 2 place Verdun - 38 000 Grenoble et par la voie de l'application « Télérecours citoyen » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

**Article 3 :** Mme la Directrice Générale des Services et Mme la Trésorière Principale sont chargées, chacune en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué lors du prochain Conseil d'Agglomération.

Fait à Albertville, le **27 MAI 2019**

Le Vice-Président  
François CANTAMESSA

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200068997-20190527-2019-078-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/05/2019

